

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Mardi 8 septembre 2015

1. Ouverture de la séance :

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Denis Dion, Raymond Fournier et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

Absences motivées : Louis Désy, Vanessa Faucher et Simon Lafrenière

15-2593

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Claude Sévigny d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 3 août 2015.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- *Soumission pour portes centre communautaire*
- *Calendrier de conservation (archives)*
- *Formation Pamela Blais – gestion des dossiers*
- *Services forestiers Stéphane Blais (débroussaillage)*
- *Nomination – responsable de la bibliothèque municipale*
- *Prix de présence – Festival de la chasse*
- *Activité Oktoberfest – financement Fondation Louis-Saint-Laurent*
- *Centraide Estrie 2015*
- *Mutuelle des municipalités du Québec (ajout)*

8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

15-2594

3. Adoption du procès-verbal du 3 août 2015 :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Claude Sévigny d'adopter le procès-verbal mentionné en titre, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

15-2595

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Denis Dion d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 août 2015 pour un total des dépenses d'une somme de 91 910,08\$ et un total des revenus d'une somme de 66 380,04\$. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Maire :

Lors de la dernière réunion du Conseil le 3 août 2015, M. Bellehumeur mentionne ne pas avoir été au courant qu'un certain nombre de citoyens désiraient déposer une lettre, que nous avons reçu le mercredi 5 août 2015, sur certaines questions concernant le système d'assainissement des eaux usées. Par la suite, dans une deuxième lettre ceux-ci demandaient d'obtenir divers documents qui exigeaient un nombre incalculable de photocopies, vu la lourdeur des documents, et pour lesquels certains se retrouvent sur notre site Web. Il a donc été entendu avec les membres du Conseil d'une rencontre qui se tiendra le lundi 21 septembre 2015 invitant toutes les personnes concernées et aussi toute la population qui voudrait

être au courant de ce document. Une présentation sera faite sur Power Point pour démontrer tous les chiffres.

Un autre projet sera aussi discuté, projet qui avait déjà été entamé avec le conseiller Jocelyn Poulin il y a quelques années, afin que tous les autres citoyens dont l'installation septique est non conforme puissent bénéficier d'un système d'appel d'offres, d'un emprunt municipal, d'un taux d'intérêt privilégié le tout étalé sur une période prédéterminée.

Il y a plusieurs mois avait été émis l'idée de faire une activité afin d'attirer plusieurs personnes dans notre village. Après quelques rencontres il avait été décidé d'organiser un festival de musique, mais des rumeurs circulaient dans le village que ce projet était mort. Après une rencontre avec le groupe qui s'en occupait, il est entendu que le projet va toujours de l'avant.

Deux appels d'offres ont été lancés la semaine dernière, pour refaire 8 ou 9 ponceaux avec des devis très précis et aussi la réfection des fossés suite à une étude effectuée l'an dernier par un organisme responsable. Nous devrions recevoir des soumissions pour mardi le 15 septembre 2015 à 11h45.

Un contrat a été donné pour modifier le chauffage électrique à la grandeur de l'édifice. Les travaux sont terminés et nous sommes dans l'attente d'Hydro-Québec pour terminer ce dossier. Ces travaux font partie d'une subvention qui pourrait nous permettre d'être remboursé à 100%.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Raymond Fournier nous fait un compte-rendu des statistiques pour 2015. Pour le Centre d'interprétation de la côte magnétique, celui-ci sera ouvert jusqu'à la fin de septembre si la température le permet et cette année la fréquentation est dépassée par rapport à l'an passé. Pour le Centre d'interprétation de la mine d'or, un festival à la fin juin a été un franc succès et par la suite, il y a beaucoup de fréquentations, 569 personnes par rapport à 59 l'an passé, pour les batées 398 vs 50 et les sentiers 239 vs 122. Pour ce qui est des revenus 1506 \$ et la visite du musée était gratuite par rapport à l'an passé où un montant total de 718 \$ avait été comptabilisé. M. Fournier veut aussi souligner l'excellence de l'animation cette année et de l'implication de tous les employés tant salariés que bénévoles.

M. Dion parle de l'isolation du sous-sol pour remplacer le liège qui était installé depuis plusieurs années ; le tout devrait être remplacé par de l'uréthane dans les prochaines semaines. Et d'ici le 30 octobre 2015, les trois portes extérieures seront remplacées et une résolution sera prise à cet effet.

Vu l'absence de Vanessa Faucher, M. Bellehumeur souligne l'évènement de l'épluchette de blé d'Inde qui s'est déroulé le 22 août 2015 ; beaucoup de personnes ont circulées, la participation fut très bonne et M. Bellehumeur veut féliciter Vanessa Faucher et Simon Lafrenière pour leur implication et leur excellent travail.

M. Sévigny invite la population à visiter le parc riverain qui peut prendre environ une heure pour traverser la rivière sur les deux ponts qui y ont été installés ; il reste cependant les indications à ajouter.

Aussi M. Sévigny montre à la population les panneaux installés sur le tableau concernant la promotion pour l'écohomeau afin d'aller chercher des groupes qui voudraient s'installer dans un site écologique. Ces panneaux seront installés sur le site pour aider les visiteurs à comprendre la façon de s'installer à l'intérieur de ces terrains. Ce qui serait préférable serait de vendre le terrain à des investisseurs.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- 15-2596** *Soumission pour portes centre communautaire :*
Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Claude Sévigny d'accepter la soumission présentée par Construction le groupe R.M. inc. au montant de 11 155,00 \$, taxes en sus, pour la fourniture et l'installation de trois (3) portes en acier de type commercial, tel que décrit dans le devis fourni. Ces travaux devront être terminés au plus tard le 30 octobre 2015.
- 15-2597** *Calendrier de conservation (archives)*
Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;
Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;
Attendu que la municipalité de Chartierville n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;
Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Claude Sévigny d'autoriser la directrice générale à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification pour approbation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom de la municipalité de Chartierville. Adopté à l'unanimité.
- 15-2598** *Formation Pamela Blais (gestion des dossiers) :*
Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Claude Sévigny et résolu à l'unanimité que les membres du Conseil autorisent Mme Pamela Blais à suivre la formation qui se tiendra à Sherbrooke en novembre 2015 donné par l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la gestion des dossiers. Adopté à l'unanimité.
- 15-2599** *Services forestiers Stéphane Blais (débroussaillage) :*
Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Claude Sévigny d'accepter la soumission de M. Stéphane Blais pour deux passages au maximum de la machine, comme la dernière année, pour un prix de 2 450\$ taxes en sus. Adopté à l'unanimité.
- 15-2600** *Nomination – responsable bibliothèque municipale :*
Suite au décès de Mme Hélène Dion, il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Claude Sévigny de nommer Mme Louise Philibert à titre de responsable de la bibliothèque municipale de Chartierville. Adopté à l'unanimité.
- 15-2601** *Prix de présence – Festival de la chasse 2015 :*
Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Claude Sévigny que la municipalité de Chartierville offre trois (3) prix de présences au montant de 50\$/chacun lors du souper qui se tiendra le samedi 24 octobre 2015. Adopté à l'unanimité.
- Activité Oktoberfest – financement Fondation Louis-Saint-Laurent :*
La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil d'une invitation faite par la Polyvalente Louis-Saint-Laurent pour un souper au coût de 30\$/personne le vendredi 16 octobre 2015.

Campagne Centraide Estrie 2015 :

La secrétaire-trésorière fait lecture d'une demande de souscription pour la campagne Centraide Estrie 2015. Les conseillers ne retiennent pas cette demande.

8. Période de questions :

9. Affaires nouvelles :

10. Levée de la séance :

La séance est levée à 20h05 par Louis Désy sous la résolution 15-2602.

15-2602

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière